



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

retraite mutualiste du combattant

Question écrite n° 122257

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le projet de budget pour 2012 des anciens combattants et victimes de guerre qui accuse une baisse de crédits encore plus importante qu'en 2011, avec notamment une baisse de crédits de 4,2 % soit 129 millions d'euros par rapport à 2011, s'agissant du droit à réparation. Les associations d'anciens combattants regrettent par ailleurs que l'engagement présidentiel concernant la revalorisation du plafond majorable de la rente mutualiste ne soit toujours pas respecté puisqu'il était à 125 points d'indice avant son élection, indice qui n'a pas évolué depuis. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend répondre aux vives attentes du monde combattant dans le respect des engagements présidentiels.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122257

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12137

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)